



## FIRST CANADIAN SECURITIES®

First Canadian Securities® annonce First Canadian Securities 2017 Québec Short-Term Super Flow-Through Limited Partnership, gérée par Sprott Asset Management avec une déduction fiscale équivalente d'environ 117% à 126% en 2017.

TORONTO, le 25 septembre 2017 (GLOBE NEWSWIRE) – First Canadian Securities® Fund Inc. («FCS») est heureux d'annoncer que First Canadian Securities 2017 Québec Short-Term Super Flow-Through Limited Partnership a émis une notice d'offre en relation avec son offre de parts de société en commandite (les «parts de catégorie A et de catégorie F», respectivement avec les codes FundERVIS SPR902 et SPR903). Les parts sont offertes au Québec au prix unitaire de 100 \$ avec un abonnement minimum de 10 unités (1 000 \$). La taille maximale de l'émission est de 20 millions\$. Une notice d'offre d'actions accréditatives avec des déductions fiscales canadiennes à l'extérieur du Québec est aussi disponible par First Canadian Securities 2017 Short-Term Super Flow-Through Limited Partnership.

La société en commandite a retenu SPR & Co LP pour agir à titre de gérant de portefeuille et Sprott Asset Management LP («Sprott») agira à titre de sous-conseiller auprès de la société en commandite, avec Jason Mayer en tant que gestionnaire principal du portefeuille. La société en commandite a l'intention de fournir de la liquidité aux associés en commandite par une opération de roulement dans le Fond Catégorie Ressources Sprott avant le 15 décembre 2018.

### **Objectif de placement de la société en commandite**

L'objectif de placement de la Société est de permettre aux commanditaires de réaliser une appréciation du capital et de bénéficier d'importants avantages fiscaux en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions accréditives d'émetteurs québécois et canadiens du secteur des ressources qui exercent des activités d'exploration au Québec.

### **Abattements fiscaux très attrayants**

Les sociétés en commandite à courte durée d'actions accréditives sont l'une des stratégies de réduction d'impôt les plus efficaces offertes aux Québécois et Canadiens. FCS prévoit que les investisseurs participant à la Société seront admissibles à recevoir une déduction fiscale équivalente à environ 117% à 126% du montant investi en 2017, selon la province ou le territoire de résidence de l'investisseur.

### **Expertise dans les ressources naturelles**

Sprott agira à titre de sous-conseillé du portefeuille de la Société en commandite. Sprott est un gestionnaire d'actifs alternatifs et un leader mondial des investissements en métaux précieux et en actifs réels. Au cours de sa longue expérience d'investissement dans le secteur des ressources naturelles, Sprott a pu tisser des liens avec des centaines d'entreprises. Son équipe de gestionnaires de portefeuille chevronnés est épaulée par des spécialistes techniques qui possèdent de solides antécédents dans l'industrie minière et la géologie.

**Le principal gestionnaire de portefeuille ressources de Sprott, Jason Mayer**, gèrera le portefeuille de la Société en Commandite et sera soutenu par la vaste équipe de professionnels miniers expérimentés de Sprott.

**Horst Mueller de Mueller Behavioural Analytics Inc.** produira des analyses techniques ayant trait au secteur des ressources.

**Joe Hinzer de Watts, Griffis et McOuat Limited** a aussi été mandaté par la Société en Commandite afin d'offrir son expertise technique minière.

### **Agents de placement**

La notice d'offre est disponible à travers le réseau des courtiers en valeurs mobilières (OCRCVM) ou des courtiers québécois enregistrés sur le marché dispensé (CMD).

### **À propos de SPR & Co LP**

SPR & Co LP est un gestionnaire actif spécialisé dans les solutions d'investissement, qui s'engage à aider les investisseurs à explorer des moyens novateurs de gérer les risques liés au portefeuille et les conseiller afin de permettre aux entreprises de se distinguer avec des solutions d'investissement exceptionnelles. Basée à Toronto, SPR & Co LP est une société qui a été créée pour assumer la gestion de portefeuilles d'actifs canadiens diversifiés de Sprott Asset Management LP, y compris des fonds de couvertures (hedge funds) et des fonds communs de placement activement gérés. La nouvelle entreprise possède environ 3 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

### **À propos de Sprott Asset Management LP**

Sprott est un gestionnaire d'actifs alternatifs et un leader mondial des investissements en métaux précieux et en actifs réels. Grâce à ses filiales au Canada, aux États-Unis et en Asie, la Société fournit aux investisseurs les meilleurs stratégies de placement dans cette tranche de marché, parmi celles-ci des produits cotés en bourse, une gestion alternative d'actifs et des investissements privés. La Société dirige également des entreprises de commerce et de courtage au Canada et aux États-Unis. Sprott est basé à Toronto avec des bureaux à New York, Carlsbad et Vancouver. Ses actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole (TSX: SII). Pour plus d'informations, visitez [www.sprottinc.com](http://www.sprottinc.com) .

"Sprott" est une marque déposée de Sprott Inc. utilisée sous licence.

### **À propos de First Canadian Securities® Funds Inc.**

First Canadian Securities® Funds Inc est une société qui offre des solutions d'investissement aux investisseurs québécois et canadiens.

Pour de plus amples renseignements sur First Canadian Securities® Funds Inc. ou des demandes de renseignements sur la notice d'offre, visitez [www.FirstCanadianSecurities.com](http://www.FirstCanadianSecurities.com) , ou contactez John Karagiannidis au (438) 401-8271 ou [jk@FirstCanadianSecurities.com](mailto:jk@FirstCanadianSecurities.com) .

Certains énoncés figurant dans le présent communiqué sont des énoncés prospectifs, notamment ceux qui comprennent des expressions telles que 'prévoir', 'croire', 'planifier', 'estimer', 's'attendre à', 'pouvoir' ou des mots de la même nature, y compris leur forme négative, s'ils se rapportent à la Société, au commandité ou au gestionnaire. Ces énoncés prospectifs ne relatent pas des faits historiques, mais témoignent plutôt des attentes actuelles de la Société, du commandité ou du gestionnaire quant aux résultats ou à des événements futurs. Ces énoncés prospectifs sont soumis à des différents risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent grandement des attentes actuelles. Ni le commandité, ni la Société, ni le gestionnaire n'assument aucune obligation de les mettre à jour ou de les modifier pour qu'ils tiennent compte de l'information, des événements ou d'un contexte plus récents, sauf si exigé par la loi.